

.....LES RENCONTRES DE L'OZP.....

OZP
Association
Observatoire des zones prioritaires
15 place d'Aligre - 75012 PARIS
06 43 78 69 03
secretariat@association-ozp.net
www.association-ozp.net

n° 81 – mars 2010

Impliquer les parents contre l'absentéisme scolaire

Compte rendu de la réunion publique du 10 mars 2010

En janvier dernier, l'évaluation par 4 économistes de « l'Ecole d'Economie de Paris » d'une initiative de l'Académie de Créteil, « La mallette des parents », a été médiatisée.

Nina Guyon, co-auteure du rapport d'évaluation, a présenté celui-ci lors d'une Rencontre de l'OZP, le 10 mars.

Cette Rencontre a donné lieu à un débat très vif, avec une remise en cause de la commande de cette évaluation par le Rectorat. On a reproché à celle-ci d'ignorer les études à visée plus large les rapports entre l'école et les familles ainsi que les résultats du travail mené sur le terrain par les équipes pédagogiques. La critique a porté aussi sur la médiatisation et les conclusions hâtives qui en ont été tirées à partir d'un présupposé sur le manque d'implication des parents de milieu populaire dans la scolarité de leurs enfants.

Nina Guyon a montré le sérieux et la qualité de cette étude, reconnaissant les limites de l'approche économique, protestant de « l'humilité » de ses conclusions, regrettant le fossé entre économistes et sociologues, tout en adhérant à l'objectif de cette expérience et aux conclusions qui en ont été tirées.

Intervention de Nina Guyon

Nina Guyon expose que l'objectif de l'expérience évaluée était plus vaste que la question de l'absentéisme des élèves, indiquée par l'intitulé de l'invitation. Il s'agissait de mesurer l'impact d'un dispositif visant à accroître l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants et à « renforcer le lien entre les parents et le collègue », dans l'idée de démontrer que les déterminismes sociaux dans ce domaine pouvaient être dépassés. Elle décrit le dispositif expérimenté, « La mallette des parents », ses objectifs, puis la méthode d'évaluation et surtout son impact, très positif.

1 - « La mallette des parents ». Le dispositif expérimenté. Ses objectifs

L'expérience s'inscrit dans les appels à projets du Haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, Haut commissaire à la Jeunesse (Martin Hirsch ndlr). Le dispositif a été

mis en place par les personnels de l'Education Nationale dans 37 collèges de l'académie de Créteil au niveau 6ème, ce qui correspond à 200 classes ou encore à 5 000 élèves. Le niveau de la 6^{ème} a été choisi car c'est là que les inégalités se creusent (ainsi l'absentéisme des élèves est multiplié par 4 entre le début et la fin de l'année). Tous les parents de ces classes ont été informés de cette expérience par les moyens choisis par les collèges, par exemple lors des réunions de rentrée ou via des tracts traduits dans plusieurs langues. Il leur a été demandé s'ils étaient volontaires pour participer à l'expérience.

Le dispositif comprenait deux volets.

Le premier consistait en 3 réunions au collège, au cours du premier trimestre, pour s'informer sur le fonctionnement du collège et débattre entre eux et avec des personnels de l'établissement sur la meilleure façon d'aider leurs enfants et d'interagir avec les enseignants (la presse a parlé à tort de « coaching » parental.)

Le second volet consistait en 3 types d'ateliers :

- des ateliers-débats, se plaçant dans la continuité des 3 premières réunions ;
- des ateliers linguistiques dont le contenu serait également axé sur le fonctionnement du collège (comprendre les bulletins de notes ou les cahiers de correspondance) et l'accompagnement des enfants dans leur scolarité ;
- des ateliers informatiques visant à découvrir les outils Internet mis à la disposition des parents et correspondant au niveau du collège.

20% des parents se sont portés volontaires pour participer au moins aux trois premières réunions et 60% de ces volontaires ont effectivement assisté à au moins une réunion, soit en moyenne 5 parents par classe. Quant aux ateliers, très peu de parents y ont finalement participé. L'évaluation a donc seulement porté sur l'impact des 3 premiers débats.

Les objectifs du dispositif : Faire venir les parents à l'école. Les convaincre que tous les parents peuvent aider leurs enfants, que cette aide est décisive, que les devoirs à la maison et plus généralement les activités en dehors des heures de classe sont importants. Que l'enfant sente que ses parents ont une bonne image de l'école et adhèrent aux demandes des enseignants.

2 - L'évaluation.

Pourquoi une étude économique ?

Nous utilisons une méthode d'évaluation d'impact issue du domaine de l'économie et destinée à évaluer les politiques publiques dans divers domaines, et en particulier dans celui de l'éducation. C'est une pratique courante dans l'évaluation de l'aide aux pays en voie de développement, notamment en matière de santé et d'éducation. Elle permet en effet de comparer l'impact de plusieurs dispositifs, ce qui en fait un outil très précieux, par exemple dans le cadre d'un choix d'affectation des ressources.

La méthode

La méthode d'évaluation consiste à comparer deux groupes, identiques en tous points au début de l'expérimentation, et qui ne diffèrent que par le fait qu'un seul des deux groupes a pu bénéficier du dispositif à évaluer. Si les deux groupes sont parfaitement identiques au départ, la différence observée entre ces deux groupes à la fin de l'expérimentation ne peut être due qu'au seul dispositif.

Pour obtenir deux groupes identiques en moyenne au départ, il est nécessaire de tirer au sort un individu sur deux dans un échantillon assez large ; on est ainsi sûr que les groupes ne sont

pas simplement identiques pour quelques caractéristiques observées mais bien pour l'ensemble des caractéristiques, qu'elles soient ou non observées.

Dans notre cas, nous avons tiré au sort 100 classes qui participeraient à « la mallette » et 100 classes qui n'y participeraient pas, chaque classe comprenant des élèves dont les parents étaient volontaires et des élèves dont les parents n'étaient pas volontaires.

On a donc obtenu 4 groupes de parents et d'élèves :

- 1 - Les parents volontaires des classes testées.
- 2 - Les parents non-volontaires des classes testées.
- 3 - Les parents volontaires des classes non-testées.
- 4 - Les parents non-volontaires des classes non-testées.

Une comparaison des parents volontaires des classes testées avec les parents volontaires des classes non-testées - et de leurs enfants entre eux - nous donne donc l'impact du dispositif sur les parents volontaires et leurs enfants. Tandis qu'une comparaison des parents non-volontaires des classes testées avec les parents non-volontaires des classes non-testées - et de leurs enfants entre eux - nous donne l'impact du dispositif sur les parents non-volontaires et leurs enfants, autrement appelés effets de pair.

3 - Les conclusions. L'impact du dispositif

Les déclarations des parents

Un accroissement de l'implication institutionnelle et à la maison.

Ils disent mieux connaître le collège et son fonctionnement.

Ils sont moins souvent convoqués au collège pour les problèmes de leurs enfants

Le comportement des élèves

L'absentéisme diminue sensiblement.

Les sanctions en conseil de classe diminuent tandis que les appréciations positives augmentent.

Les très bonnes notes de vie scolaire augmentent.

Les notes. On observe les notes données par les enseignants en français et en mathématiques, mais aussi les résultats à des tests d'évaluation en français et en mathématiques passés en fin d'année par tous les élèves. En maths, l'impact est nul ; en français, l'augmentation est très faible mais réelle. L'augmentation est due uniquement aux items les plus basiques.

Il est tout d'abord important de noter que la différence d'absentéisme mesurée entre les enfants des classes testées et ceux des classes témoins (non testées) est du même ordre que celle que l'on trouve entre les enfants de cadres et de non-cadres. On remarque également que le processus d'amélioration se déroule sur une année entière, l'avantage des enfants des classes tests n'étant pas d'emblée perceptible à la fin du premier trimestre. D'autre part, on observe que les effets se transmettent à l'ensemble des enfants, que leurs parents aient participé ou non à la mallette des parents ; c'est pourquoi, tout en ayant un fort impact, ce dispositif n'accroît pas les inégalités. On constate enfin que ces retombées sont plus fortes chez les garçons et chez les enfants des « classes modestes ou moyennes.»

Les limites du dispositif et de l'étude

L'expérience sur un an ne permet pas de savoir si les effets auraient persisté au-delà de l'année. Que donnerait-elle avec des élèves de 4^{ème} ou de 3^{ème} ? Dans ce cas, on pourrait peut-être le lier à l'orientation.

Une coopération, toujours possible, avec des sociologues ou des spécialistes des sciences de l'éducation permettrait de mieux comprendre comment le dispositif opère et de l'affiner. Nous sommes conscients aussi de la nécessité de travailler plus avec les acteurs de terrain.

Conclusion : La possibilité d'accroître l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants et le fait que cela puisse avoir un impact sur les enfants eux-mêmes n'avaient jamais été démontrés. Cette étude confirme donc l'intuition qui est celle des acteurs de terrain et des politiques depuis de nombreuses années et nous apprend qu'un dispositif aussi simple peut avoir des effets de l'ordre des différences sociales cadre / non-cadre, au moins à court terme, sur l'absentéisme et le comportement des élèves. C'est donc un premier pas qui devrait motiver la généralisation d'un tel dispositif et qui appelle à l'évaluation d'autres dispositifs encore plus ambitieux.

Débat

Le débat a été très vif. L'ensemble des intervenants - universitaires, cadres ou anciens cadres de l'Education Nationale, syndicalistes, éducateurs, etc. – a formulé des critiques convergentes sur le principe même de cette étude. L'intervention d'un représentant du commanditaire de l'étude, a accru encore le fossé. Nina Guyon a défendu son étude en montrant le sérieux et en mettant en avant l'humilité de ses conclusions mais aussi leur caractère indubitable.

Les interventions ont été regroupées sous 3 rubriques :

1 - Peut-on mener valablement une telle étude et surtout tirer les conclusions qui en sont tirées sans utiliser les ressources de la sociologie ? Qu'est-ce qui autorise à passer du constat statistique à l'explication ?

Jean-Yves Rochex, professeur de sociologie de l'éducation à Paris VIII : Qu'est-ce qui autorise à passer du constat statistique à l'explication ? Quelle validation scientifique ? La méthode du double aveugle est une métaphore puisque ici tous les acteurs, parents et établissements, savaient s'ils étaient ou non dans l'expérience.

De nombreux travaux, particulièrement en Grande-Bretagne, ont montré que, quoi que l'on fasse, on obtenait toujours des effets à court terme, mais faibles et sans pérennité. Vous ne tenez aucun compte des études documentées depuis des années sur ce sujet des rapports des parents à l'école.

N.G. répond que la simplicité de cette évaluation permet de tirer des conclusions évidentes. Ensuite, c'est aux spécialistes des sciences de l'éducation, beaucoup mieux placés que les économistes, d'interpréter les résultats et rechercher les mécanismes sous-jacents à ces résultats.

J.-Y. R. : Oui, mais ça ne vous empêche pas de transformer des corrélations statistiques en explication causale. Je m'étonne de la « naïveté sociologique stupéfiante » de cette étude qui croit faire encore de l'économie alors qu'elle s'avance déjà sur le terrain sociologique en ignorant qu'elle mesure des construits sociaux qui doivent être compris et interprétés dans l'étude et non après.

Jean Biarnès, professeur de sciences de l'éducation à Paris 13, dit avoir souffert tout au long de l'exposé devant l'ignorance de la complexité des problèmes, l'ignorance de ce qu'est l'humain. Cette évaluation lui rappelle une opération analogue menée voici 30 ans, où il s'agissait d'introduire une méthode nouvelle dans les SEGPA. Des analyses approfondies ont

contredit les conclusions « statistiques » conduisant à l'adoption de la méthode, les constats positifs étant finalement dus à l'intérêt porté à une population qui se sentait oubliée.

Nathalie Rossini, sociologue, et **Bernard Bier**, chargé de recherche à l'INJEP, membre du CA de l'OZP et animateur de la Rencontre, posent une même question : peut-on valablement isoler un petit problème sans le relier à un ensemble ? Et ils regrettent l'absence de problématisation. Que signifie une réduction de l'absentéisme si on ne sait rien de ce qui s'est fait par ailleurs ? « Le décrochage interne » peut se substituer aux absences. Et la simple communication en direction des parents est insuffisante et en retrait sur les dynamiques partenariales déjà engagées sur les territoires. A ce titre, ce travail peut s'avérer une régression.

Ce qui s'est passé dans la mise en route d'une équipe aurait dû être un objet d'évaluation en soi. Peut-on se passer d'analyser ce qui s'est passé en profondeur avec les acteurs ?

J.-C. Emin (auparavant à la DEPP) et **Chantal Demonque** (professeure en IUFM) reprennent la même question.

N.G. revient sur le sérieux et sur l'humilité de ce travail qui s'en tient à ce qui ressort évidemment de la comparaison entre 4 groupes. La force de la méthode utilisée permet d'attribuer, sans aucun doute, la totalité des différences constatées dans cette comparaison à l'impact du dispositif expérimenté. Ne pas décrire ce qui a pu se passer dans la mise en mouvement des équipes éducatives ne remet pas en cause le constat de diminution de l'absentéisme ; même s'il serait très souhaitable de l'analyser dans une nouvelle étude.

A plusieurs reprises, elle regrette l'absence de collaboration avec des sociologues, ce qui est malheureusement très fréquent en France ; c'est pour cela qu'elle a tenu à venir débattre ce soir.

2 - Pourquoi les autorités politiques et académiques font-elles, en commandant une telle étude, l'impasse sur tous les enseignements des recherches antérieures et sur les résultats obtenus par les équipes des ZEP ?

Marc Douaire (OZP) remercie Nina Guyon d'avoir accepté un tel débat et l'assure que sa prestation n'est pas en cause. Il préfère se demander pourquoi les décideurs politiques ont besoin d'une telle étude alors que, dès la création des ZEP, transformer les relations avec les familles avait été une préconisation forte d'Alain Savary. Cette préconisation a été reprise dans tous les textes officiels sur les ZEP. Les évaluations ont confirmé que cela était décisif, mais que cette ouverture devait être large et ne pas se réduire au contrôle de l'absentéisme. Elle commençait dès l'accueil à 2 ans en maternelle, associait les parents à l'élaboration du règlement intérieur, au sens de la note de vie scolaire, etc. Ce qui mériterait une étude c'est la raison pour laquelle les décideurs refusent de mettre en œuvre ce que la recherche et le travail des équipes de terrain a montré.

Francine Best (IGEN honoraire) s'étonne que jamais l'effet établissement et l'impact des politiques d'établissement n'aient été évoqués.

Un intervenant se demande si, dès le départ, il ne s'agit pas d'une simple opération de communication. La médiatisation importante de cette évaluation et le message simpliste qu'elle transmettait (il suffirait de distribuer la mallette miracle pour résoudre un problème difficile) a dépassé le contenu de l'étude.

Pour certains intervenants, la presse ne porte pas seule la responsabilité de cette médiatisation : il s'agit d'une opération politique. Pour **J.-C. Emin**, ce qui est en cause c'est le pilotage du système éducatif.

N.G. : La majorité des acteurs de terrain semble effectivement convaincue de l'importance du renforcement du lien entre les parents et l'école. Cette étude, humble, démontre tout d'abord qu'un dispositif très simple permet d'obtenir un impact positif et significatif. Elle démontre également que la diminution de l'absentéisme et l'amélioration du comportement des élèves observées sont du même ordre de grandeur que les différences observées entre les enfants de cadres et les autres enfants. Enfin, elle apporte la preuve qu'un tel dispositif bénéficie également aux enfants des parents non volontaires. Si le premier résultat peut sembler être une simple démonstration de l'évidence pour les acteurs de terrain, les deux suivants leur apportent en revanche des informations supplémentaires d'importance ainsi qu'aux décideurs politiques.

Les médias n'ont peut être effectivement pris en compte qu'une partie de cette étude mais ce qui est important selon moi c'est le message qui a été passé aux parents : « il est important de s'impliquer dans la scolarité de ses enfants ». Je pense que c'est une bonne chose qu'il y ait eu un débat public sur ce sujet.

3 - Le jugement de valeur sur les parents des familles populaires transparait dans la commande et dans les conclusions de l'étude. Pourquoi dire que le « programme a accru l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants » plutôt que de constater, par exemple, que les collègues ont été plus ouverts aux parents ?

Chantal Demonque, professeure en IUFM, estime que l'étude est à la limite du jugement de valeur. Dans notre travail en IUFM, nous dépensons beaucoup d'énergie auprès des stagiaires pour qu'ils s'abstiennent de tout jugement de valeur sur les « parents démissionnaires ».

Il aurait fallu rappeler que, quand les parents qui n'entrent pas à l'école, ce n'est pas de leur faute. (Quelqu'un ajoute : « ils ont peur de l'école »). Il faut être très prudent quand on parle de l'implication des parents.

Nina Guyon dit son accord et précise que le but du rectorat - qui a conçu le dispositif - était justement que les réunions à l'école ne soient pas des « leçons aux parents » et qu'aucun jugement de valeur ne soit porté. Nous n'avons pas cherché à savoir ce qui était de la faute de l'Education nationale ou de la faute des parents, le but était simplement que les gens se rencontrent et puissent discuter, loin de tout préjugé.

Maryan Borowiec, coordonnateur d'éducation prioritaire à Roubaix, demande pourquoi n'avoir mené l'étude qu'en ZEP ? C'est stigmatisant à l'égard de celles-ci. L'étude ignore totalement les obstacles pour faire venir les parents dans l'école, et pas seulement 20%, mais tous ceux pour qui c'est nécessaire. C'est une provocation envers tous les acteurs qui s'investissent sur le terrain ! Cette ouverture de l'école doit commencer dès l'école maternelle (et cela justifie l'existence d'une zone et d'un projet de zone), l'école pouvant demander l'aide des travailleurs sociaux (et cela justifie le partenariat en ZEP).

F.-R. Guillaume (OZP) donne acte à l'auteure que les traitements statistiques peuvent neutraliser certains facteurs tels que l'effet établissement. Mais le problème est ailleurs : Vos statistiques ont montré que cette initiative a eu un effet mesurable, comment nommer cet effet ? Vous dites raisonner en économiste et avec humilité, mais vous n'hésitez pas à dire que cet effet est d'avoir « augmenté l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants ». Si vous vous étiez référée aux études antérieures, vous auriez vu qu'elles constataient que les ZEP « performantes » avaient toutes eu une pratique persévérante d'ouverture aux parents, en partenariat avec le milieu environnant. Ce n'est pas la même chose de préconiser l'ouverture de l'école et de vouloir « augmenter l'implication des parents » ! C'est sans doute parce qu'ils sont convaincus que l'implication des parents est le problème central que les décideurs ne tiennent pas compte de ce que l'on sait déjà et ont lancé cette opération..

Eric Parpaillon, « chargé de mission sur l'expérimentation sociale » auprès du Haut commissaire à la jeunesse et aux solidarités actives, commanditaire de l'étude, intervient à titre personnel.

Mais son intervention, aux yeux des autres intervenants, a pour effet de renforcer toutes les préventions qui se sont manifestées tout au long du débat. Il opère en effet plusieurs glissements de sens qui montrent la profondeur des malentendus qui se sont installés. De la préconisation d'ouverture de l'école depuis des décennies, il conclut qu'on ne peut critiquer une étude qui montre que l'école n'a jamais rien fait (J.-Y. R. : c'est ahurissant !) et qui démontre la possibilité d'une action efficace.

Il avance avec force que ce type d'études est indispensable pour les élus locaux, les CCAS... parce qu'elles sont des points d'appui auprès des budgétaires. Ce sont seulement de telles études, aux conclusions simples et claires, qui peuvent convaincre « Bercy » et non pas nos discours sur la complexité.

Si cette étude était inutile, elle n'aurait pas fait autant de bruit !

F.-R. G. : Est-ce à « Bercy » de choisir les initiatives que l'éducation nationale doit prendre ?

J.-C. Emin remarque que Bercy ne pourra être que convaincu si on lui explique qu'il suffit de préconiser que les principaux réunissent les parents 3 fois dans l'année (ce qui ne coûtera rien) pour supprimer l'absentéisme.

N. G., en conclusion, reformule l'objectif de l'expérimentation : renforcer le lien entre les parents et l'école.

Compte rendu rédigé par François-Régis Guillaume